



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS ET BUDGET

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de LaSalle sera tenue par vidéo-conférence le **lundi 5 octobre 2020, à 18 h**. Cette séance portera sur le programme décennal d'immobilisations 2021 à 2030 ainsi que sur le budget d'arrondissement pour l'exercice financier 2021.

Conformément à l'article 144.6 de la charte de la Ville de Montréal, les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le programme décennal d'immobilisations 2021 à 2030 ainsi que sur le budget d'arrondissement pour l'exercice financier 2021.

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et dans le respect des décrets ministériels portant sur les procédures autres que référendaires qui font partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens, ces derniers sont invités à soumettre leurs questions par courriel à l'adresse greffelasalle@montreal.ca pendant la séance du conseil. Les questions reçues seront lues à la fin de la présentation du budget et des réponses seront fournies le cas échéant.

Donné à LaSalle, ce 18 septembre 2020.

Nathalie Hadida
Secrétaire d'arrondissement